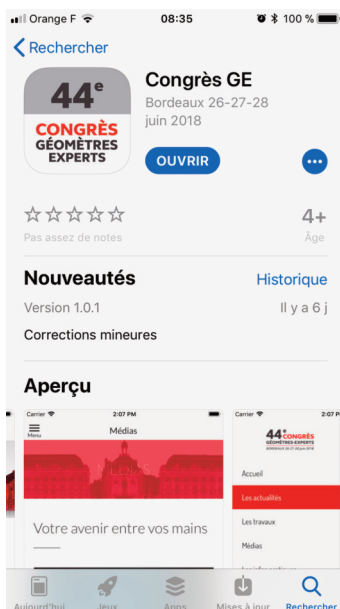


CONGRÈS DE BORDEAUX – 26-27-28 JUIN

Téléchargez l'appli mobile pour pouvoir voter

Lors du congrès de Bordeaux, les séances seront interactives et les grandes orientations de la profession seront soumises au vote des géomètres-experts présents. Une application mobile est désormais disponible sur les stores d'Apple et Google.



Tapez « Congrès GE » dans le moteur de recherche de l'Apple Store (iPhone) ou dans Google Play (Android), votre smartphone vous proposera le téléchargement de l'appli dédiée au 44^e congrès des géomètres-experts.

Au-delà de toutes les informations pratiques, de celles relatives au contenu des travaux, du programme des accompagnants et du lien vers le module d'inscription en ligne, cette application vous permettra de voter les différentes motions proposées lors des séances de travail du congrès de Bordeaux, en juin.

Afin de rendre cette fonction active, il est indispensable d'accepter les notifications. Pour une meilleure utilisation, il est recommandé de paramétrer vos réglages afin de visualiser les alertes sur l'écran verrouillé de votre smartphone.

Un programme concocté pour le plus grand plaisir des accompagnants

Comme à chaque congrès de l'Ordre des géomètres-experts, les accompagnants bénéficieront à Bordeaux d'un programme d'excursions leur permettant de découvrir la ville d'accueil, ses richesses architecturales, patrimoniales et culinaires... Mais également de découvrir la région et ses attraits touristiques. Bordeaux et la Gironde sont exceptionnelles à ce titre, avec de nombreux classements au patrimoine mondial de l'Unesco ! Des rives de la Garonne à la vieille ville, des ruelles de Saint-Emilion au bassin d'Arcachon, de la dune du Pilat au Médoc, des vins aux cannelés, autant de balades culturelles, gourmandes et festives.

Nous vous rappelons que, sur le site d'inscription au congrès, seul le paiement en ligne garantit la disponibilité de vos réservations (excursions, soirées, hôtels...).

PAPE

Une nouvelle formation déployée pour les géomètres-experts

Une formation sur le projet architectural, paysager et environnemental (PAPE) à destination des géomètres-experts et ouverte aux collaborateurs en charge de la conception d'aménagement a été prescrite par décision du bureau du Conseil supérieur le 2 octobre 2017. Objectif : accompagner l'élaboration du PAPE, qui fait partie des pièces à fournir dans le cadre d'un permis d'aménager un lotissement au sens de l'article L.442-1 du code de l'urbanisme.

POUR EN SAVOIR PLUS >>

FORMATION

Quelques dates

Autorisations d'intervention à proximité des réseaux (AI PR)
Préparation et examen en collaboration avec Sogelink.

30 mars 2018 Bordeaux [S'INSCRIRE >>](#)
Intervenant : Sogelink

24 avril 2018 Clermont-Ferrand [S'INSCRIRE >>](#)
Intervenant : Sogelink

25 avril 2018 Rennes [S'INSCRIRE >>](#)
Intervenant : Sogelink

16 mai 2018 Lyon [S'INSCRIRE >>](#)
Intervenant : Sogelink

Copropriété – Perfectionnement

16-17 mai 2018 Saintes [S'INSCRIRE >>](#)
Intervenant : Olivier Cazaux

Rétablissement de limites et détermination des limites divisaires : les directives ordinales

17 mai 2018 Orléans [S'INSCRIRE >>](#)
Intervenant : Arnaud Futeul

Les ASL et les AFUL

17 mai 2018 Aix-en-Provence [S'INSCRIRE >>](#)
Intervenant : Pierre Cain

Le projet architectural, paysager et environnemental (PAPE)

24 mai 2018 Orléans [S'INSCRIRE >>](#)
Intervenant : Xavier Prigent

25 mai 2018 Paris [S'INSCRIRE >>](#)
Intervenant : Xavier Prigent

Découvrez notre offre de formation pour le premier trimestre 2018 !

Thèmes et programmes de formation sont consultables en cliquant ci-dessous.